

Soixante nez vont qualifier les odeurs issues d'Ineos et de Naphtachimie, dans le but de les réduire demain. Mais les odeurs sont rétives à la mémoire, d'où l'utilisation de techniques de formation particulières auxquelles s'adonnent les volontaires.

Une boîte contenant dix flacons blancs attend sur une table, sous les regards de six nez volontaires ce soir de juillet, dans les locaux d'AIRFOBEP. Pour cette formation les "taste-odeurs" ont pour mission de qualifier les fragrances qu'on leur soumet. Un tour de table est organisé et le flacon n° 1 passe de nez en nez. Une dame y va de son rictus le plus dégoûté, son voisin ouvre grands les yeux et repasse le flacon en déglutissant ; non ce n'est pas du Chanel n°5 que Lionel Pourtier propose aux volontaires !

Le directeur général de Guigues Environnement leur soumet une série de dix familles d'odeurs industrielles (lire notre précédente édition). Il entreprend de les inscrire dans la mémoire d'une soixantaine de volontaires, recrutés par voie de presse par AIRFOBEP. Ceux-ci vivent tous à proximité des deux usines chimiques du site de Lavéra : Ineos et Naphtachimie. Demain ils renseigneront l'administration et les deux industriels sur les gênes olfactives particulières à ces deux unités. Cette veille doit permettre de limiter les désagréments pour tous les riverains.

Hocine, bientôt retraité d'une des deux usines, pose son flacon. "C'est une odeur vaguement sucrée, ça me rappelle certains dérivés du chlore". Il a voulu profiter de cette retraite naissante pour "essayer de se rendre utile", c'est le sens de sa présence ici.

Les autres volontaires, eux, associent l'odeur de chaque flacon à un lieu marqué par les cheminées d'usines : "ça sent La Mède !", "celui-là sent Naphta !". Ils doivent ensuite noter trois choses : l'intensité de l'odeur, ce qu'elle évoque, et enfin si elle est plutôt agréable ou désagréable.

Hocine avait remarqué, depuis un an, "que les odeurs gênantes sont plus fréquentes et plus importantes dans la zone de Port-de-Bouc". La Dire, que les systèmes d'alerte

renseignent, l'avait également remarqué. C'est ainsi que les deux industriels concernés, Ineos et Naphtachimie ont contacté la société EOG (Aix-les Milles) du groupe Guigues Environnement, et lui ont confié le soin de recueillir des échantillons odorants sur leur site. Pendant ce temps AIRFOBEP demandait au même opérateur de former les volontaires à la reconnaissance de ces mêmes effluves.

"Notre cerveau est ainsi fait qu'il a du mal à mémoriser plus de dix odeurs qu'on lui soumettrait" insiste Lionel Pourtier, "d'où ces exercices destinés à garder la mémoire d'odeurs qu'on aura caractérisées". Cet automne, il y aura d'ailleurs une "piqûre de rappel, avec à nouveau une session de formation". Celle-ci a donné lieu à trois réunions à AIRFOBEP début juillet. On recommencera avec les mêmes cet automne.

Dans quelques mois, avec d'une part des industriels plus conscients des parfums qu'ils distillent et des riverains formés à les reconnaître, des réponses pourront être organisées, en vue de réduire la gêne localement. Un test pour d'autres zones industrielles ?



Découverte des odeurs par un nez bénévole



Vous souhaitez recevoir la lettre des odeurs par mail ? Dites-le nous : airfobep@airfobep.org

Surveillance des odeurs

Édito

Michael Moisseeff, de l'association ASQUALI, chez AIRFOBEP le 11 juillet 2008, pour sensibiliser les nez bénévoles.

Face au succès de la matinée à l'attention des nez bénévoles, animée par M. Moisseeff, invité par AIRFOBEP le 7 décembre dernier, l'opération a été renouvelée le 11 juillet 2008. 29 nez bénévoles étaient présents cette après-midi de juillet pour une nouvelle conférence.

M. Moisseeff, aromaticien et sculpteur d'arômes, a proposé aux nez une découverte du monde mystérieux des odeurs et de l'olfaction (fonction qui permet à l'odorat de s'exercer). Tous se sont prêtés au jeu du "qu'est-ce que ça sent ?".

Les herbes, toutes citronnées (mélisse, citronnelle de Java, verveine, eucalyptus à odeur de citron), ressenties par le groupe ont montré que la perception de chacun peut être différente. Chacune de ces plantes offre aux narines une odeur "citronnée", due à la présence d'une molécule : le citral.

D'autres odeurs ont été également présentées aux narines attentives du groupe rassemblé ce jour-là :

- odeur fécale : la civette, produit déposé par cet animal, a une odeur évoquant les excréments. On retrouvera ce type d'odeur sur les sites où de la matière organique riche en protéine entre en décomposition : traitement des eaux, décharge publique...
 - odeur de cadavre : la triméthylamine est un produit de décomposition des chairs de mammifères ou de poisson. On la rencontre dans les sites où de la matière organique riche en protéine se décompose, mais aussi sur les sites de traitement de l'azote.
 - odeur soufrée : pour illustrer cette famille, un extrait concentré de choucroute et une odeur d'ail ont été présentés.
 - odeur complexe : un parfum de souk, composé de senteurs d'agrumes, d'épices et de bois, a illustré la perspicacité des nez présents.
- Cette après-midi dans le monde des senteurs a été très appréciée par les nez qui ont trouvé cette intervention intéressante et constructive.

Lettre des odeurs

Octobre 2008



Appel à "bénévoles"

La Surveillance Régionale des Odeurs recherche en permanence des nez bénévoles dans la région de l'étang de Berre et de l'ouest des Bouches-du-Rhône. Si une personne de votre entourage souhaite participer aux campagnes d'observations, contactez-nous.

Signalez une gêne olfactive

N° Vert 0 800 17 56 17



Papier recyclé

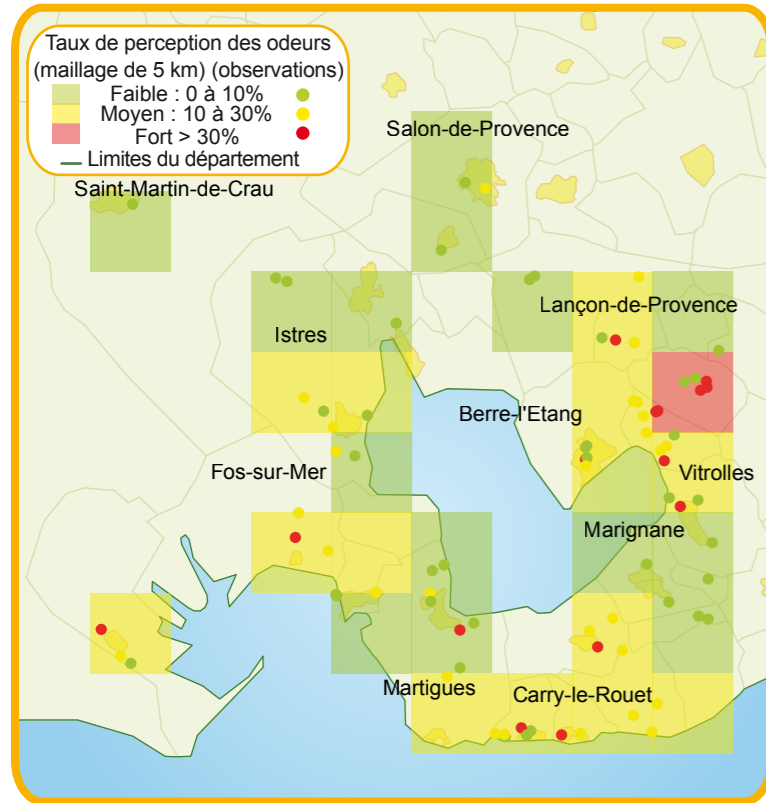


Route de la Vierge 13500 Martigues
Tél. : 04 42 13 01 20 • Fax : 04 42 13 01 29
E-mail : airfobep@airfobep.org • Site : www.airfobep.org

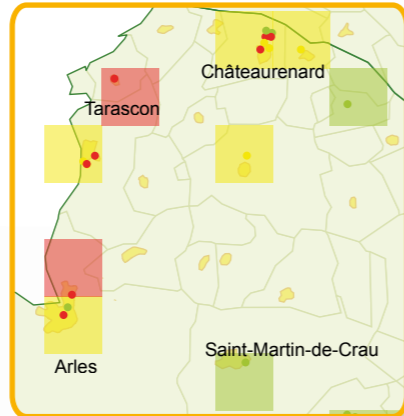
Pilote de la mission régionale
« Surveillance des odeurs »

Avec le soutien de



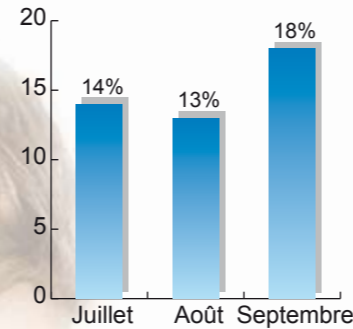


Jury de nez



Perception des odeurs par les nez bénévoles

Le taux de perception varie entre 13 et 18%, c'est-à-dire qu'en moyenne 1,5 observations sur 10 a donné lieu à la perception d'une odeur.

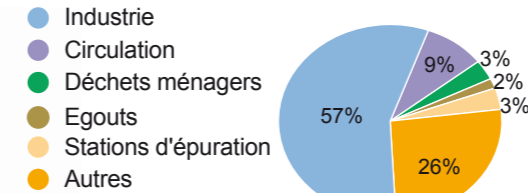


Glossaire

Observation : le fait de "renifler" l'air extérieur.
Perception : le fait de sentir une odeur suite à une observation. L'odeur est caractérisée par la gêne qu'elle occasionne.
Taux de perception : rapport entre le nombre de perceptions et le nombre d'observations.

Origines des odeurs perçues par les nez bénévoles

Plus de la moitié des odeurs perçues ont pour origine l'activité industrielle, un quart des odeurs sont classées dans la catégorie "autres".



Zoom jury

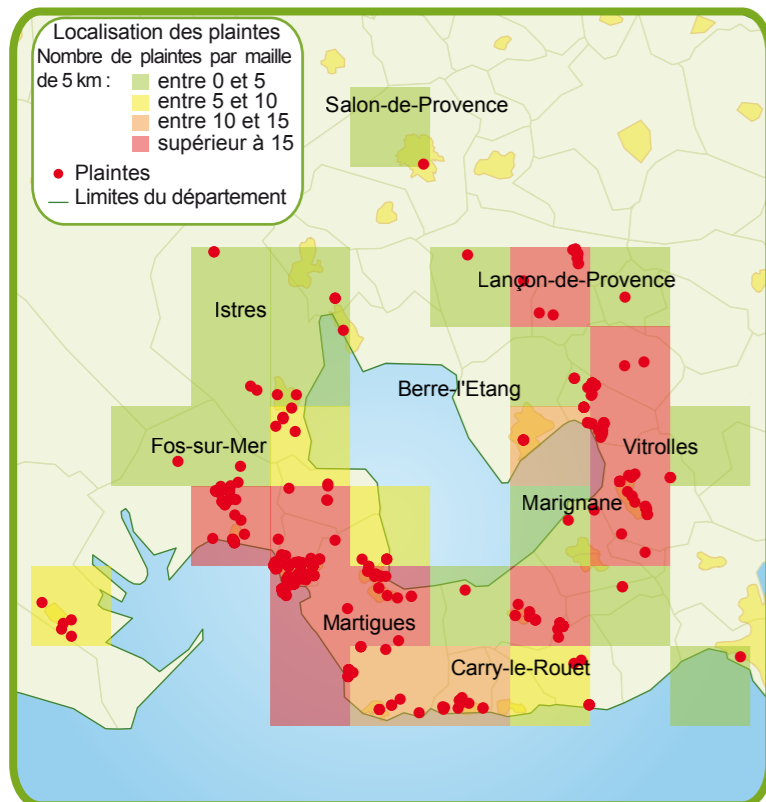
- Nombre moyen, par mois, de nez bénévoles ayant participé aux observations : 74 en juillet, 53 en août et 68 en septembre.

- Nombre d'observations au cours de ces trois mois : 2730.

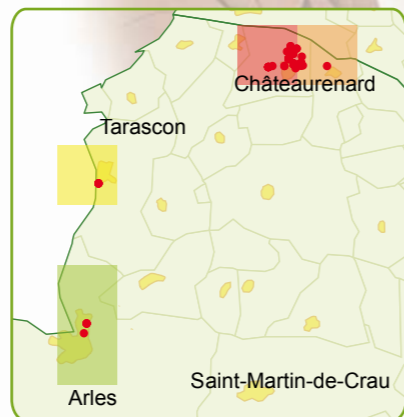
- Odeurs de la classe "autres" les plus citées : cadavérique, plastique brûlé et gaz brûlé.

- Nombre de nouveaux nez bénévoles inscrits : 13.

- Actualité : Dans le cadre de la campagne densifiée de Martigues et Port-de-Bouc, M. Poutier, directeur général de la société Guigues Environnement a formé les nez bénévoles aux odeurs émises par le complexe de Lavéra.

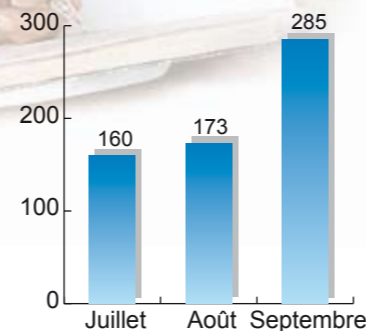


Plaintes



Nombre de plaintes recensées

Plus de 600 plaintes ont été recensées entre juillet et septembre 2008. On note une augmentation importante du nombre de plaintes en septembre.



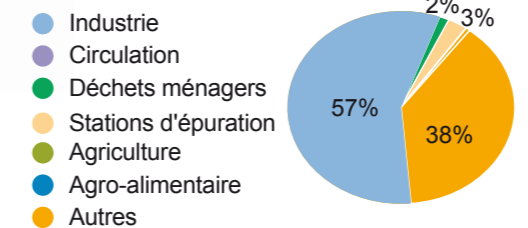
Glossaire

Un rapport de plaintes est envoyé à la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) lorsque trois plaintes sont recensées au cours d'une journée dans un rayon de 2 km.

Origines des odeurs des plaintes

Plus de la moitié des plaintes recensées ont pour origine l'activité industrielle, viennent ensuite les odeurs non classées. Ces plaintes sont principalement localisées sur cinq communes :

- Châteaurenard,
- Ensues-la-Redonne,
- Fos-sur-Mer,
- Martigues,
- Port-de-Bouc.



Zoom plaintes

- Nombre de rapports de plaintes : 50.

- Communes les plus concernées : Port-de-Bouc (12 rapports de plaintes), Ensues-la-Redonne (10), Châteaurenard (7) et Fos-sur-Mer (7).

- Origines de ces rapports de plaintes : activités industrielles et compost.

- Communes ayant connu le plus de plaintes : Port-de-Bouc (132 plaintes), Fos-sur-Mer (75), Châteaurenard (72), Ensues-la-Redonne (71) et Martigues (60).